



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES DU RHONE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité Territoriale des Bouches du Rhône

Référence : **D-0122-2015-UT13**
n° S3IC: 64-08695 - P3

La Directrice Régionale

à

Monsieur le Directeur
QUEYRAS ENVIRONNEMENT

2 Boulevard de la Cartonnerie

13011 - MARSEILLE -

Marseille, le **28 JUL. 2015**

Objet : Conclusion de la visite d'inspection en date du 19 juin 2015 dans votre établissement de Marseille.

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection inopinée le 19 juin 2015.

Cette visite, non exhaustive, était axée autour des points particuliers suivants :

- Contrôle du respect de la convention de traitement de déchets et de soutien logistique signée le 10 décembre 2014 entre la SN JCG ENVIRONNEMENT et la société QUEYRAS ENVIRONNEMENT.
- Conditions de réception des déchets banalisés de la SN JCG ENVIRONNEMENT, site de Martigues.
- Tonnages réceptionnés, filière d'élimination.

Suite à cette visite d'inspection, aucun écart ni aucune remarque à la réglementation n'a été relevé par l'Inspection des installations classées.

L'ensemble des documents demandés lors de la visite a été transmis à la DREAL, notamment les tonnages de déchets banalisés réceptionnés pour 2015, ainsi que la filière d'élimination de ces déchets, conforme à la convention susvisée.

L'Inspection a bien noté qu'aucun déchet de la SN JCG ENVIRONNEMENT de Martigues n'avait été réceptionné après le 28 avril 2015.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P/la directrice et par délégation,
L'attachée d'administration centrale


Brigitte BESSOU-MESLET

Adresse postale du siège :
DREAL PACA
16, rue Antoine Zattara
CS 70248
13331 MARSEILLE cedex 03